

DEFENDRE  
INFORMER  
SOUTENIR  
REPRÉSENTER

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

PV DU  
CONSEIL DU  
20 MARS  
2018

Assemblée Générale des étudiant·e·s de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ www.aglouvain.be

## CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES PRÉSENT·E·S :

Aharin Limor, Chramti Yassine, De Munck Anaïs, Dierckx Santiago, Fervaille Hugo, Forget Baptiste, Fraipont Mathilde, Jane-Aluja Hélène, Khamallah Nawri, Kuetgens Melvyn, Langumier Hélène, Legast Magali, Lurquin Charles, Mottoulle Blaise, Ponce Maria Fernanda, Rixhon Maëlle, Suarez Julian, Van Steenberghe Antoine

## CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Apolito Thomas, Berhin François, Boccardo Matteo, Colard Marie, Gérard Cécile, Gomes Basil, Guardia Hernandez Andrea Milena, Karavidas Ilias, Khayar Ibrahim, Mattenet Sébastien, Morales Solange, Pierre Nicolas, Sébert Julien, Wathelet Joachim

## AUTRES MEMBRES PRÉSENT·E·S :

Amelinckx Sébastien, Godrie Louis, Van Hecke Arnaud (permanent AGL), Ruwet Eva (Permanente AGL)

# ORDRE DU JOUR

Accueil et repas

Début du conseil

1. Approbation PV et ODJ, démissions et procurations
2. Retour du Comité
3. Approbation de la nouvelle DPG
4. Note Demi-Quadri
5. Note Supports de Cours
6. Note RGEE
7. Note Fusion UCL/USL-B
8. Note Publicisation des relevés de présence
9. Note Spécificité des secteurs d'études

Fin du Conseil

# DÉROULEMENT DU CONSEIL

## 1. Approbation PV et ODJ

**Maëlle Rixhon:** on commence par les points où on n'a pas besoin du quorum

**Santiago Dierckx:** je souhaite intervertir le point RGEE et le point fusion

**Hélène Langumier:** on veut aussi rajouter un point concernant le règlement trésorerie. On veut qu'il puisse être appliqué pour toutes les années qui suivent. Demande de Cécile Gérard.

**Magali Legast:** elle a peur que ce ne soit plus suivi l'année prochaine

**Hélène Langumier:** approbation des modifications de l'odj?

\*\*\*\*\* Approbation à l'unanimité \*\*\*\*\*

**Hélène Langumier:** approbation du pv du dernier conseil?

\*\*\*\*\* PV approuvé à l'unanimité \*\*\*\*\*

Maëlle Rixhon lit les procurations

**Hélène Langumier:** on va commencer par le retour du comité

## 2. Retour du comité

**Santiago Dierckx:** une partie du comité est toujours en route  
Malheureusement au dernier conseil, on a pas pu faire un retour en bonne et due forme.

Logement: enquête logement: 1755 réponses qu'on est en train d'analyser par des statisticiens. On a déjà reçu une partie des résultats qu'on publie de manière hebdomadaire sur la page fb. On cherche aussi des solutions concrètes en matières de logement avec les instances universitaires.

Migration: conférence avec des acteurs spécialisés dans le domaine. Par ailleurs, l'agl va bientôt commencer à héberger. Environ 500 euros ont été récoltés pendant les 24h vélo et on les a versés à la plateforme citoyenne. On a également récolté pas mal de dons.

Plat malin: discussion avec les autorités de l'ucl et lancement d'une pétition et de visuels après les vacances de pâques.

Création du syndicat des étudiants jobistes: dispense des conseils juridiques en la matière. Il y aura des permanences. On travaille en collaboration avec infor jeunes. Lancement d'une campagne visuelle, d'affichage et de tractage avec des questions qu'on se pose souvent en la matière.

**Blaise Mottouille:** charte sur le job d'étudiant. Pour que le service job de l'ucl la respecte. Pour qu'elle puisse filtrer les employeurs qui ne respectent pas cette charte.

**Charles Lurquin:** enquête esprit critique: on a utilisé le service de statistique de l'ucl pour analyser les résultats de manière pro. L'enjeu maintenant est d'interpréter ces résultats et de déposer cette interprétation au CAC d'avril. Le but: pouvoir se concerter en amont avec les profs qui ont participé à la réalisation de cette enquête pour qu'elle ait le plus d'impact possible.

Conférence demi quadri: on est très content. On a pu mettre sur papier toutes les idées échangées lors de cette réunion.

**Blaise Mottouille:** harcèlement: marche du huit mars + travail avec le service d'aide pour construire une note pour la construction d'une structure d'écoute et d'accompagnement en cas de harcèlement (au sens large)

Anaïs De Munck: le dossier fossil free avance bien. On écrit une note actuellement, que l'administrateur général va compléter. Ca passerait le 25 avril en CA.

Potentielle campagne communautaire. On continue les incroyables comestibles. A suivre

**Louis Godrie:** en communautaire, on va essayer d'appliquer le plan syndical de la FEF. Les BDE étaient pas chauds, donc ça a pas trop marché. On bosse sur une mutualisation/collectivisation des services UCL pour les autres étudiants que UCL. On travaille sur une nouvelle version du Codex aussi.

**Melvyn Kuetgens:** le Ratastock est à ranger. Il faut voir si il n'y a pas moyen de racheter du matos pour la com TE et le potagers urbains. Pour la rata, j'aimerais compter sur un étudiant en archi pour le réaménagement de l'intérieur.

Salmi: encore des dossiers à éplucher

**Santiago Dierckx:** notre VP multi site à démissionné. La DPG qu'on va vous présenter va vous montrer qu'on compte qu'une personne du comité reprenne ce dossier là en attendant qu'une personne pertinente se présente pour ce poste.

**Yassine Chramti :** Pour la com, on a créé des visuels retours conseils, sur les retours comités, et des nouvelles vidéos. Préparation des affiches et stickers de campagne pour les élections, fait avec Eva et Arnaud.

**Hélène Langumier:** questions?

**Antoine Van Steenberghe:** au niveau saint louis c'est une très bonne idée. Pour la communication autour des examens, et recours, parfois c'est pas forcément très centré autour de tous les secteurs, je pense que tous les bioingénieurs, n'ont pas forcément été au courant parce que les dates correspondent pas trop. Au niveau des 24h vélo, je trouve ça dommage qu'on ne m'ait pas contacté alors que je me suis donné à fond. Je n'ai pas eu un appel pour me demander si le choix de l'assoc me convenait. Je suis déçu, j'ai l'impression qu'on se fout de moi.

**Anais De Munck:** oui c'est vrai on aurait du. Mais ce point a trainé et on s'est grouillé par la suite.

**Santiago Dierckx:** les comités sont ouverts à tous donc n'hésite pas

**Hélène Jane-Aluja** : J'entends tout ce que vous faites, et je suis au courant de rien. C'est super ce que vous faites, mais j'ai l'impression qu'il y a très peu de communication autour.

**Hélène Langumier**: c'est en partie à cause de nous (les présidentes du conseil) on aurait du mettre ça en priorité.

**Magali Legast**: j'entends bien la frustration d'Antoine. On aurait du mieux réfléchir. Mais je pense qu'avoir roulé sur le vélo ne te donne pas le droit de plus donner ton avis que quelqu'un d'autre. C'est le vélo de l'agl donc c'est normal que le comité prenne la décision.

**Antoine Van Steenberghe**: je voudrais revenir sur la contradictoire qui n'a pas eu lieu à Woluwé. J'ai envoyé un message à 2 personnes en disant que je ne venais pas en expliquant pourquoi. Ce soir là, un message FB privé a été diffusé sur plein de GSM, en coupant une partie...

**Hélène Langumier**: je te coupe mais ca n'a rien avoir avec le point qu'on traite actuellement. Je comprends que tu veuille parler de ça mais alors tu dois anticiper et demander qu'on mette ce point à l'ordre du jour. Je dois te traiter comme tout le monde.

Antoine Van Steenberghe quitte le conseil.

### 3. Approbation de la nouvelle DPG

**Santiago Dierckx**: la présidence de l'agl est élue en ticket. Vu qu'un VP a démissionné, on doit tous être réélu. Je vous présente donc notre nouvelle DPG.

#### QUESTIONS:

**Ilmor Aharon**: du coup c'est toi Santiago qui endosse le rôle du VP multi site?

Hélène Langumier: on peut nommer un chargé de mission en attendant que quelqu'un soit élu.

**Vote d'approbation de la DPG:**

Contre: 0
Abst: 0
Pour: 29

### 4. Le règlement de trésorerie:

**Hélène Langumier**: on va juste approuver le changement de titre du règlement. Plus juste 17-18. On enlève l'année pour que le règlement puisse perdurer dans le temps.

\*\*\*\*\* **Le changement est adopté à l'unanimité** \*\*\*\*\*

### 5. Note demi-quadri

**Charles Lurquin** :il présente la note

## Questions?

**Limor Aharon:** on est d'accord que c'est pas un refus direct? On est par d'emblée contre?

**Charles Lurquin:** c'est plus une note de réaction que de position finale. En effet, on ne sait pas comment sera la réforme finale.

**Blaise Mottouille:** Dans la note, tu parles de défendre les étudiants les plus précaires contre cette réforme. Quels points de cette réforme pourraient atteindre des étudiants précaires?

**Charles Lurquin:** je te renvoie aux aspects négatifs de la réforme (point 4)

En effet cette réforme, en terme de temps d'enseignement, ne porte pas préjudice aux étudiants mais c'est plutôt en terme de temps d'évaluation. Il faut que l'agl soit prudente pour ne pas que ça porte trop préjudice aux étudiants.

**Santiago Dierckx:** Merci pour ce travail.

**Hélène Jane-Aluja :** quel calendrier? Et aussi, c'est chouette parce que le dossier avance mais il me semble que ce n'est pas vraiment une position de l'agl. C'est plutôt un état d'avancement. Mais c'est très bien qu'on fasse ça aussi comme ça le conseil est au courant. Mais donc ma question rejoint le timing. Il faudrait quand même plus se positionner sur le fond. Au niveau des risques, le fait de refuser car il y a des gens qui jobbent c'est un peu contradictoire car je préférerais que les gens étudient plutôt qu'ils jobbent. Il faudrait plus de réflexion pédagogique et aussi réfléchir aux risques pour l'engagement étudiant.

**Charles Lurquin :** Sur le timing, pour le moment, la réforme n'est pas aboutie, et il n'est pas certain qu'elle aboutisse sur quelque chose de concret. Donc, la, c'est important qu'on pose des balises dès le départ, pour éviter que ça parte trop loin. Ça a été pensé pour arriver au CEFO d'Avril, mais même à ce moment, il n'y aura sans doute rien de concret. On est resté large pour pas que ça soit uniquement lié aux jobistes.

**Hélène Langumier:** amendements?



\*\*\*\*\* La note est approuvée \*\*\*\*\*

## 6. Note sur les supports de cours

**Blaise Mottouille:** il présente la note

### Questions:

**Maëlle Rixhon :** A titre personnel, j'ai pas de problèmes à ce que ça ne soit pas anonymisé, c'est pas le cas à St Louis, on se fait rembourser par après.

**Santiago Dierckx :** est-ce que c'est possible que les boursiers aient un régime aussi favorable sans le dévoilement de leur situation de jobiste? Est ce que la confidentialité est vraiment possible et ne leur poserait pas préjudice?

**Blaise Mottoulle:** C'est la question qui a été posée en CASE, et on voulait en discuter en conseil, parce que le système qui se mettra en place dépendra de notre décision. On a un réel pouvoir, donc c'est important de bien y réfléchir.

**Charles Lurquin :** c'est surtout une question d'éthique. J'ai l'impression qu'il faut toujours favoriser les étudiants qui ont un problème d'accès à l'unif, même si ça va à l'encontre du respect de la vie privée.. Si on accepte d'aller dans cette voie là, il faut préciser qu'on veut le plus grand respect des étudiants gestionnaires qui sont en charge de ça (discrétion).

**Hélène Jane-Aluja :** Ma position de base, ça serait au contraire de favoriser la confidentialité des étudiants boursiers, car ça peut avoir un impact même minime sur l'estime de soi. Après, faut voir que ce système ne soit pas moins intéressant que le remboursement.

**Limor Aharon :** je voudrais rajouter que ce serait bien que les étudiants soient avertis de cette possibilité quand ils sont boursiers, pour qu'ils aient connaissances de leurs droits.

**Magali Legast:** je rejoins Hélène aussi. L'anonymat est important. Il faudrait aussi demander l'avis aux étudiants directement.

**Blaise Mottoulle:** je suis boursier et moi ça ne me dérange pas de le dire si j'ai un remboursement total des mes supports de cours. En fac de droit c'est la fac elle même qui s'occupe des remboursements et il n'y a jamais eu de soucis. Pour moi c'est mettre des problèmes là ou il n'y en a pas. Pour moi ils essaient de gagner du temps par rapport à la fusion. On sait que ça ne sera jamais prêt pour septembre.

**Baptiste Forget :** Ca pose d'autant moins de soucis qu'en EPL, on a le SICI, donc on peut s'arranger avec des étudiants, c'est facile à mettre en place.

**Hélène Langumier:** moi ce qui me met mal à l'aise, c'est qu'on dirait que l'ucl essaye de nous faire porter le chapeau. Comme ça si ce qu'on demande foire, ça sera de notre faute, quoi qu'on décide. L'ucl devrait assumer leurs responsabilités, et ne pas nous mettre ça sur le dos.

**Yassine Chramti:** je pense que l'anonymat est totalement possible via un calcul de tous les supports de cours et un remboursement direct.

**Blaise Mottoulle:** ils ont fait ça il y a quelques années mais ils ont arrêtés car c'était trop compliqué de gérer ça avec 4000 boursiers. Le problème est que les profs ne mettent pas à jour leurs supports de cours et donc leur demander de communiquer le nombre de pages etc chaque année c'est juste impossible.

**Santiago Dierckx :** je ne vois pas de dispositif dans la note. J'aimerais ajouter ceci: l'AGL souhaite le remboursement plein et entier des étudiants et la confidentialité sur la qualité de boursier des étudiants.

**Hélène Jane-Aluja:** on veut garantir l'anonymat (position de fond). Je veux qu'on rajoute qu'on veut garder le meilleur système.

**Magali Legast:** je suis d'accord avec l'amendement d'Hélène mais je trouve ça un peu fort qu'on dise "l'agl s'engage."

**Charles Lurquin:** ils vont nous dire: ok c'est votre position mais on ne peut pas vous garantir qu'on va appliquer ça. Ils nous demandent un peu de choisir soit l'un soit l'autre. J'ai l'impression que ce genre d'amendement ne répond pas vraiment à la question.

**Magali Legast :** on peut laisser cette phrase là, avec en priorité le remboursement total.

**Hélène Jane-Aluja:** se poser la question de savoir si on préfère l'un ou l'autre c'est vraiment céder à leur chantage.

**Limor Aharon:** je suis d'accord avec Hélène mais j'ai quand même peur que si on maintient ça on restera alors en stand by pendant des années. Il faut acter que notre position c'est le remboursement.

**Blaise Mottouille:** en fait Limor, ça c'est déjà le positionnement de l'agl. L'UCL le sait déjà.

**Limor Aharon:** je proposais de dire qu'on donne la priorité à la confidentialité.

**Hélène Langumier:** on vote l'amendement

**VOTE:**

Approbation de l'amendement:

Pour: 30

Abst: 0

Contre : 2

Approbation de la note amendée

Pour: 31

Abst: 1

Contre: 0

## 7. Note fusion UCL-USL B

Présentation de la note par Manon Sperati et Santiago Dierckx

### Questions:

**Maëlle Rixhon:** quand vous parlez des règlements qui touchent de près ou de loin aux étudiants vous pensez aux quels?

**Manon Sperati :** impossible de tous les lister, mais tous les règlements qui touchent directement ou indirectement les étudiants (RGEE, règlements administratifs,...)

**Maëlle Rixhon:** vous parlez d'augmenter le nombre de kot uclouvain. Je suis pour mais je me demande à combien s'élève le nombre de kots qui appartiennent à st louis.

**Manon Sperati:** st louis a pris la décision de donner la gestion de ses kots à un opérateur externe. La question est de savoir si on demande à st louis de rabaisser les loyers est ce que c'est réellement faisable? Alors à court terme on sait que ce n'est pas faisable. A moins que st louis se lance dans une rupture de contrat mais ça paraît compliqué. Mais une fois que ce contrat n'aura plus d'effet juridique ça pourra alors être possible.

**Yassine Chramti :** les questions de ma procu (Ilias Karavidas). Les 20% de kots seraient les kots UCLogement, ou agence privée aussi?

Remarque: Le CASE pas compétent en enseignement.

**Santiago Dierckx** : La politique de 10% UCL soit harmonisé sur les autres sites. Donc avoir le même ratio qu'à LLN sur les autres sites. Harmonisation dans la mesure du possible, pour qu'un étudiant UCL sur un autre site reste un étudiant UCL.

**Manon Sperati**: on sait que le case n'est pas compétent. Mais vu que ça touche des acquis sociaux, on veut que ça passe au case comme ça ça touche plus de monde.

### Proposition d'amendement?

**Maëlle Rixhon**: voir proposition d'amendement dans le carnet du conseil

Je voudrais seulement qu'on re rédige la note ultérieurement en fonction de ce que le conseil vote.

**Maëlle Rixhon**: il faut que je vous présente la note suivante maintenant pour que vous puissiez voter les deux notes ensemble

**Maëlle Rixhon**: point sur la note RGEE (cfr carnet du conseil)

**Manon Sperati**: je voudrais faire le lien avec la note sur la fusion. On a pas repris la solution de l'ucl et de saint louis: c'est-à-dire que les examens de janvier en juin deviendrait une compétence facultaire. On a des craintes que la réorganisation des examens de janvier en juin ne se fasse plus car c'est une compétence facultaire et donc on ne pourra plus rien faire. On estime que c'est une précarisation de nos acquis. Les délégués des fac ne sont pas formé ni au courant à la représentation étudiante. Ils ne savent pas qu'ils ont le droit de s'opposer à ce qu'on leur propose et de donner leur avis. Pour nous c'est la perte de toute possibilité de représentation étudiante. Un doyen est un fervent opposant de cette réorganisation des examens. On sait que cette question est tendue et que tout le monde ne la veut pas. C'est clairement une mesure qui est juste en faveur des étudiant et c'est plus de travail pour les institutions. Nous on est là pour défendre les étudiants. On veut qu'il puissent continuer à choisir si ils passent leur examens en janvier ou en juin. On ne veut pa que ça dépende de la lubie d'un doyen.

**Hélène Langumier**: il ne reste plus que 20 min pour clôturer le conseil. On vote ou on reporte?

\*\*\*\*\* **Vote maintenant à l'unanimité de la note telle qu'elle** \*\*\*\*\*

**Maëlle Rixhon**: on la réécira pour qu'elle soit factuellement correcte mais qui ne changera rien au fond.

Pour : 28
Contre: 0
Abstention : 4

## 8. Note RGEE

Maëlle Rixhon présente la note

### Questions :

**Yassine Chramti (pour Ilias Karavidas)** : article 80. remarque c'est trop orienté PEPS HTM. (et pas assez sur le statut entrepreneur, sportif...)

**Maëlle Rixhon**: ca n'a rien avoir c'est pour dire que les locaux doivent être accessibles aux PMR

**Maëlle Rixhon:** on a une contradiction car on vient de voter la note fusion et la position sur les examens de janvier en juin n'est pas le même. Il faut changer la position sur les examens de janvier en juin. Du coup on fait quoi?

**Santiago Dierckx:** il faut que l'agl prenne prioritairement une position centrale pour la possibilité de passer ses examens de janvier en juin.

## Amendements?

Hélène Langumier: on peut supprimer l'alinéa 3

**Santiago Dierckx:** à l'alinéa 1; on rajoute "ou en septembre"

### Vote :

Approbation de l'amendement:

Pour: 31

Abst: 0

Contre: 1

Approbation de la note amendée

Pour: 31

Abst: 1

Contre: 0

## 9. Note sur la publicité des absences et présences au conseil

Présentation de la note par Melvyn Kuetgens et Baptiste Forget

### Questions:

**Santiago Dierckx:** positif d'avoir cette transparence. Les PV sont très confus pour les non conseillers. Pour les modalités pratiques votre schéma est très bon.

**Magali Legast:** Je trouve ça très bien comme initiative. Par contre, j'ai un souci de présence sans procuration avec justificatif. C'est super subjectif et je pense que la présidence du conseil n'a pas à savoir la raison de l'absence. Donc on peut mettre prévenu/pas prévenu, plutôt que justifié/injustifié.  
(proposition d'amendement)

**Limor Aharon :** Je trouve au contraire qu'il faille justifier son absence au conseil. C'est assez confidentiel, donc je pense pas qu'il y aurait de mise au pilori de quelqu'un.

**Baptiste Forget:** on peut rajouter une colonne qui serait à la discrétion du conseiller qui lui permettrait de rajouter la raison de son absence. Il peut le faire si il veut mais il n'est pas obligé. Comme ça si il veut se

justifier il le peut.

**Hélène Langumier** : à qui on demande de faire ce boulot là?

**Baptiste Forget**: Sans vouloir charger les permanents, je pense que ça va avec la rédaction du PV.

**Charles Lurquin**: je suis tout à fait d'accord et je soutiens cette note

**Anaïs De Munck**: a qui est destiné ce tableau?

**Baptiste Forget**: à tous les étudiants qui le veulent. Ça permet de couper court aux genres de problèmes qu'on a eu en début de conseil avec Antoine. Comme ça tout le monde pourra voir la raison de son absence à un conseil et ce sera bien transparent.

**Hélène Langumier**: sachant que la liste des présences soit être approuvée par les conseillers il faut garder en tête qu'on ne pourra pas publier ces infos instantanément.

**Arnaud Van Hecke**: je n'ai pas lu la note mais comment comptez-vous publier concrètement ces infos. Excel, PDF?

**Baptiste Forget**: a voir

Vote des amendements:

Pour: 30

Vote de la note amendée:

Pour: 27

Abst: 3

Contre: 0

**Hélène Langumier**: on a plus de temps, on vote le report de la dernière note au prochain conseil

\*\*\*\*\* **Vote: pour à l'unanimité** \*\*\*\*\*

# FIN